



Ville d'Ath
Val de Dendre

Département du Développement territorial
Aménagement du Territoire - Urbanisme
Rue de Pintamont 54 - 7800 Ath

T. 068 68 10 80
F. 068 68 10 89
urba@ath.be - www.ath.be

URBANISME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme

Le terrain concerné est situé Chemin de l'Entente, 57 à 7811 Arbre (Hainaut), et cadastré 8e division, section B n°55K.

Le projet vise à transformer et rénover une annexe arrière, modifier et créer des baies, mettre en œuvre une nouvelle brique sur le pignon, et présente les caractéristiques d'enquête suivantes : D.IV.6 et suivants : dérogation au plan de secteur (zone agricole).

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.6 du Code du Développement Territorial.

Une partie du dossier peut être consultée via le site www.ath.be

Le dossier peut être examiné durant la période d'enquête à l'Administration communale, Service Urbanisme, Rue de Pintamont, 54 à 7800 Ath:

- les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 13h à 16h;
- le jeudi jusque 20h (un rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Mr Bataille, Service urbanisme, téléphone : 068/68 10 80, mail : urba@ath.be).

L'enquête publique est ouverte le 24/06/2022 et clôturée le 08/07/2022.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale de Ath, Rue de Pintamont, 54 à 7800 Ath ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urba@ath.be
- remises au Service urbanisme dont le bureau se trouve au 1^{er} étage du centre administratif.

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : BC202200157. A peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie sont datés et signés ; les envois par courrier électronique sont identifiés et datés.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du service urbanisme ou avant le 08 juillet 2022 à l'Administration communale, service urbanisme, 1er étage, rue de Pintamont, 54 à 7800 Ath.

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme est Monsieur Bataille dont le bureau se trouve au service urbanisme.

Ath, le 16/06/2022

Le Directeur Général,

Bruno BOËL

Le Bourgmestre,

Bruno LEFEBVRE



Wallonie





Cartographie communale de ATH

Date: lundi 13 juin 2022

Échelle 1:2,000

